



**ARRETE MUNICIPAL DE PROROGATION D'UN  
ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET  
D'UN ARRETE DE PERMIS DE STATIONNEMENT  
ROUTE DES CHOZEUX**

**COMMUNE  
DE  
DEMI-QUARTIER**

HAUTE-SAVOIE

**N° 2024-110**

**Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;**

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu l'arrêté municipal n° 2024-98 du 20 septembre 2024 prorogeant jusqu'au 4 octobre 2024 inclus, les arrêtés de circulation et stationnement n° 2024-75 et n° 2024-74 du 26 août 2024 délivrés à l'entreprise « MABBOUX Megève, 1921 Route Nationale - 74120 MEGEVE » pour lui permettre de stationner sur la Route des Chozeaux les camions et pelle pour le chargement des matériaux dans le cadre de la phase finale des travaux de terrassement du chantier SCI SDM-SADER ;

Considérant qu'il convient de proroger ces arrêtés municipaux ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le présent arrêté proroge les arrêtés n°2024-74 et n° 2024-75 jusqu'au 11 octobre 2024 inclus.

**Article 2 :**

Le reste des arrêtés n° 2024-74 et n° 2024-75 du 26 août 2024 demeurent sans changement.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera **affiché** sur place **par l'entreprise « MABBOUX Megève »**.

**Article 4 :**

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

**Article 5 :**

Ampliation du présent arrêté qui sera publié électroniquement à la mairie, sera transmise à la Gendarmerie de Megève, aux services techniques de Megève, la CCPMB Transports Scolaires, au TAD Montenbus, aux services techniques de la commune, au SIABS, à la société « Mabboux Megève », un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 4 octobre 2024.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 07/10/2024

Télétransmis Sous-préfecture le 07/10/2024

**Le Maire,**

**Stéphane ALLARD**

**MAIRIE DE DEMI-QUARTIER**

Mairie : 775 route d'Etraz - 74120 <sup>74120</sup> DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 21 23 12  
Email : contact@demi-quartier.fr - Site : [www.demi-quartier.fr](http://www.demi-quartier.fr)